



Newsletter Plateforme nationale d'ammoniac, n° 7, décembre 2024

1. Nouvelles recommandations consolidées

La plateforme nationale d'ammoniac émet des recommandations sur de nouvelles mesures concernant leur effet de réduction des émissions. Vous trouverez ici des informations détaillées sur les différentes mesures : [Bovins](#), [volailles](#), [porcs](#).

Bovins : Alimentation adaptée aux besoins pour réduire les excédents de protéines

La plateforme nationale d'ammoniac recommande une alimentation adaptée aux besoins des bovins. Avec le calcul et la planification de la ration, on essaie d'atteindre un rapport protéine/énergie équilibré et une bonne production laitière. Cette mesure dite "Begin-of-pipe" permet d'apporter moins d'azote à l'ensemble du cycle agricole, ce qui se répercute sur les pertes d'émission suivantes, c'est-à-dire dans l'étable, lors du stockage et lors de l'épandage.

La recommandation de la plateforme nationale d'ammoniac est désormais **de couleur verte** (mise en œuvre recommandée de manière générale).

Bovins : caillebotis AMCO

Le caillebotis AMCO est un support en élastomère thermoplastique pour les sols en caillebotis. Le sol permet à l'urine de s'écouler rapidement de la surface de marche grâce aux éléments du caillebotis lisses et inclinés avec une pente vers les fentes. Les résultats de mesure d'une étude Case-Control prouvent la réduction des émissions. Celles-ci s'élevaient à environ 35 %. Avant d'installer le caillebotis AMCO, il faut accorder une attention particulière au sol pouvant être glissant, en particulier avec le bétail laitier. Cela dépend entre autres de la gestion des animaux (travail dans le calme, pas d'agitation dans l'étable, séparation des animaux à taureaux). Un conseil préalable et un suivi étroit par les fournisseurs sont recommandés par la plateforme nationale d'ammoniac. L'évaluation de la plateforme nationale d'ammoniac est donc **verte** pour les animaux d'engraissement (mise en œuvre généralement recommandée), la recommandation est actuellement **orange** pour les vaches laitières (mise en œuvre recommandée dans certains cas).

Bétail : V-Twin®/Delta-X

V-Twin® est un système composé de tapis en caoutchouc avec une pente transversale intégrée de 3%, d'une rigole de collecte de l'urine et d'un racleur. La rigole de collecte de l'urine est nettoyée au moyen d'un système de raclage intégré au racleur avec V-TWIN® et d'un tapis roulant pour le DELTA X®. Contrairement à d'autres systèmes à sol incliné et à écoulement rapide de l'urine, les tapis en caoutchouc V-Twin ne font que 75 cm de large, le chemin d'écoulement de l'urine est donc nettement plus court et dans un couloir de 3 m de large, il y a donc deux rigoles de collecte de l'urine. Nous partons du principe que la réduction des émissions est similaire à celle obtenue avec un sol présentant une pente transversale de 3%, une rigole de collecte de l'urine et un racleur. Les expériences pratiques en Suisse manquent toutefois. C'est pourquoi la recommandation actuelle de la plateforme nationale d'ammoniac est **orange** (mise en œuvre recommandée dans certains cas).

Volaille : litière Grillo Improbéd

Grillo Improbéd est un granulé de paille acidifié destiné à être utilisé comme litière pour les volailles d'engraissement. L'acidification est obtenue au moyen d'un additif, l'hydrogénosulfate de sodium, ce qui abaisse le pH. La plage de pH basse réduit la dégradation microbienne de l'acide urique en ammoniaque. L'azote est lié sous forme de sulfate d'ammonium. La réduction des émissions est scientifiquement

prouvée.

Actuellement, des études sont encore en cours dans le domaine de la santé animale et de l'application pratique. Comme des questions restent ouvertes dans ces domaines, la recommandation actuelle de la plateforme nationale d'ammoniac est **orange** (mise en œuvre recommandée dans certains cas).

Volaille, porcs : Aleph

Aleph est vendu comme un système permettant d'éliminer l'ammoniac de l'air sortant des étables. Le principe d'action n'est pas connu, de plus, il n'existe pas de données de mesure scientifiquement fondées sur l'efficacité de ce système en termes de réduction des émissions d'ammoniac. C'est pourquoi la recommandation actuelle de la plateforme nationale d'ammoniac est **rouge** (mise en œuvre non recommandée).

2. Exemples tirés de la pratique

Nous avons fait le portrait d'une autre exploitation ayant mis en œuvre des mesures de réduction des émissions d'ammoniac : <https://www.ammoniak.ch/praxis>

Rigole de collecte de l'urine perforée - aire d'alimentation surélevée - séparation des fèces et de l'urine même lors du stockage.

La famille Gasser à Schleithelm, dans le canton de Schaffhouse, a construit une nouvelle étable à stabulation libre pour ses vaches laitières. Dès la planification de l'étable, la famille Gasser a accordé beaucoup d'importance à une bonne efficacité du travail, à des coûts de construction bas ainsi qu'à une bonne utilisation des éléments nutritifs de l'exploitation. Lisez le [portrait](#) .

3. Notre équipe de coachs en construction

Nous sommes heureux d'avoir pu élargir notre [équipe de coachs en construction](#). Nous avons désormais des coachs en construction dans 6 cantons au total. Tous les coachs en construction sont employés comme enseignants et conseillers par les cantons (cantons FR, BE, AG, LU, SZ, TG). Dans le cadre de la plateforme nationale d'ammoniac, les coachs en construction peuvent également donner des conseils dans d'autres cantons, ce qui permet aux agriculteurs ou aux autorités de toute la Suisse d'en profiter. Tous nos coachs en construction disposent de vastes connaissances en matière de réduction des émissions d'ammoniac et peuvent faire appel à l'expertise de la plateforme nationale d'ammoniac.

4. Application de la SRPA sous un avant-toit

L'ordonnance sur les paiements directs OPD donne aux cantons la compétence de déterminer quelle surface sous un avant-toit peut être prise en compte dans le calcul de l'aire d'exercice selon SRPA. Nous avons fait une [compilation](#) de la manière dont les cantons mettent cela en pratique, sans prétendre à l'exhaustivité (nous acceptons volontiers les réglementations de mise en œuvre d'autres cantons).

5. Article de presse

Notre coach en construction Markus Bucheli a écrit un article dans la revue spécialisée *Suisseporcs Information* sur le thème des aides financières dans le cadre des améliorations structurelles. [Vers l'article](#)

6. Contactez-nous !

Vous avez des questions concrètes sur des mesures ou leur mise en œuvre ? Vous prévoyez des travaux dans des domaines importants pour la plateforme nationale d'ammoniac ou vous avez déjà des travaux en cours ? La direction de projet de la plateforme nationale d'ammoniac vous encourage à [prendre contact avec nous](#).

Nous vous saluons cordialement

Michel Fischler, mf Agriculture & Environnement

Markus Spuhler, AGRIDEA

Barbara Steiner, Agrofutura

N'hésitez pas à transmettre la newsletter à d'autres personnes. Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous désabonner à l'adresse info@ammoniak.ch. Vous trouverez également la newsletter sur <https://www.ammoniak.ch/home>.